

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 10

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut parfois quelques années de patience pour atteindre son but en se gardant bien de tirer des conclusions trop hâtives.

On pourrait aussi causer des stations de fécondation qui rendent d'incontestables services et dont la création mérite d'être encouragée. Malgré tout le soin désirable mis à leur installation, des intrus parmi les géniteurs réussissent à se faufiler dans les parages de nos vierges d'élite ! Alors, ici aussi le résultat est compromis et nous nous trouvons à une nouvelle situation de départ, pour certaines tout au moins, qui nous invite de nouveau à éliminer le médiocre, pour sans cesse chercher à une amélioration durable dans la qualité de nos colonies.

Belle, attachante, mais difficile profession que la nôtre qui, toujours nous invite à remettre l'ouvrage sur le métier. Préparons aujourd'hui déjà, puisque l'année apicole touche à sa fin, notre sélection pour 1972 en disant par notre manière usuelle, un définitif adieu à nos colonies sans valeur.

G. Matthey.



Échos de partout

Il est souvent question, dans les milieux apicoles, du renouvellement des reines, que certains auteurs désignent sous les termes nouveaux de « réinage » ou « remérage ». Ce renouvellement consiste à remplacer par de jeunes reines de choix les reines défectueuses ou sur le point de le devenir parce que trop âgées. C'est là une opération très courante dans certains pays gros producteurs de miel. Trop souvent, nos apiculteurs, ne savent pas comment s'y prendre et beaucoup n'en ont pas compris les avantages, ou plutôt la nécessité.

Le premier et principal avantage d'un renouvellement régulier des reines est une augmentation très nette du rendement moyen par ruche. En effet, les grandes ruches de production exigent de la reine une ponte maximum. Après deux ou trois saisons, la reine est épuisée ; sa ponte baisse et la colonie végète jusqu'à ce qu'elle ait à nouveau une jeune reine. Dans tout rucher où l'apiculteur laisse un certain nombre de colonies faibles, celles-ci ne sont d'aucun rapport et constituent un danger permanent, en effet, en cas de maladie, elles sont toujours les premières atteintes.

Un remérage régulier permet, au contraire de n'avoir que de fortes colonies qui donnent toutes sensiblement la même récolte.

Un autre avantage est de réduire l'essaimage. Il est rare qu'une jeune reine essaime à sa première saison de ponte. Certes, le remérage ne suffit pas à supprimer entièrement l'essaimage ; une suppression totale n'est, ni désirable, ni réalisable. Mais cela suffit pour le limiter à de justes proportions.

Il y a aussi intérêt à changer la reine des essaims primaires dès la première année, surtout si l'on ne connaît pas leur origine. De tels essaims ont souvent une vieille reine et ne font que de non-valeurs pour le printemps suivant. Avec une jeune reine, ils feront des colonies normales.

Enfin, il est très avantageux de donner une jeune reine fécondée aux essaims artificiels au moment de leur formation ; la ponte commence ainsi au bout de trois ou quatre jours et ces essaims se développent rapidement. Si, au contraire, ces essaims doivent se faire une reine par leurs propres moyens la ponte ne commence que trois à quatre semaines plus tard, et quand les premières ouvrières naissent l'essaim est déjà très affaibli et prend difficilement le dessus.

Le remérage présente, il est vrai, quelques risques, mais ceux-ci sont peu de chose à côté des avantages qu'ils procurent. Le premier risque est celui de non-acceptation de la jeune reine. Aucune méthode d'introduction n'est infaillible, et il faut s'attendre, une fois ou l'autre à un échec dû, la plupart du temps, à une maladresse.

Il y a aussi le danger d'introduire une reine malade ou sans valeur. La loi sur les épizooties réduit sérieusement le risque de maladies contagieuses. Quant aux risques d'introduire des non-valeurs, ils sont aussi réduits si l'on achète les reines chez un éleveur sérieux, ayant le souci de sa renommée. De tels éleveurs sélectionnent rigoureusement toutes leurs souches et le pourcentage de non-valeurs est beaucoup plus faible qu'avec le renouvellement naturel.

Il faut définir le mot « introduction » : c'est l'opération qui a pour but de faire accepter par une colonie, préalablement rendue orpheline, une reine choisie par l'apiculteur. Les méthodes d'introduction se divisent en deux catégories : les méthodes directes et les méthodes indirectes. Les méthodes directes consistent à introduire la reine libre. Ces méthodes sont très rapides, mais exigent une grande pratique pour être menées à bien. Seul, un apiculteur expérimenté pourra les tenter avec chances de succès.

Les méthodes indirectes consistent à introduire la reine encagée et à la libérer après un temps plus ou moins long. Ces méthodes sont beaucoup plus sûres et bien moins délicates que les méthodes directes ; ce sont celles que doit préférer le débutant.

G. Fragnière.